

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Band: 126 (1981)

Heft: 7-8

Artikel: Les journées militaires des 11 et 12 septembre 1981 à Fribourg à l'occasion du 500e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération : un entretien

Autor: Chavaillaz, Gilles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les journées militaires des 11 et 12 septembre 1981 à Fribourg à l'occasion du 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération

Un entretien avec le brigadier Gilles Chavaillaz

Le brigadier Chavaillaz est né à Ecuwillens en 1922. Ses études au Collège Saint-Michel de Fribourg achevées, il travaille d'abord dans l'industrie paternelle, puis devient officier instructeur des troupes légères en 1950.

Il fut affecté aux places d'armes de Winterthour et de Thoune, où il commanda les écoles de troupes blindées 21/221, puis les écoles d'officiers des troupes mécanisées et légères. Il fut commandant de la place d'armes de Bure de 1960 à 1974.

Comme officier de troupe, il commanda la cp motocycliste II/31, le bataillon de cyclistes 7 et le régiment de chars 1. Il devient ensuite chef d'état-major de la division mécanisée 1, puis de la zone territoriale 1.

Promu brigadier le 1.1.76, il prit le commandement de la brigade frontière 2 qu'il conserva pendant 5 ans.

Il est actuellement chef de l'instruction des troupes sanitaires de notre armée. Il a présidé la société fribourgeoise des officiers de 1972 à 1974. Depuis 1975, il est à la tête de l'Union des Sociétés militaires du canton de Fribourg.

RMS: Il est patent que l'entrée de Fribourg dans la Confédération est une conséquence des guerres de Bourgogne.

Pouvez-vous nous retracer à grands traits quel fut l'enjeu?

Br C. Les événements de la seconde moitié du XV^e siècle, pour la Confédération et pour Fribourg en particulier, sont sans doute la conséquence des efforts déployés par Louis XI pour en finir avec le morcellement féodal de son royaume et pour en fixer les frontières précises à l'est. Il se heurtait à son puissant et fougueux vassal, Charles de Bourgogne, dont la politique avait pour but avoué la constitution d'un état-tampon entre la France et l'Allemagne.

Chez les Suisses, le sentiment de cohésion entre les 8 cantons s'était considérablement renforcé à la suite des guerres de Zurich (la première a eu lieu en 1443) tout comme après Saint-Jacques sur la Birse, l'année suivante, alors que l'empereur Frédéric III, de la maison de Habsbourg-Autriche, avait obtenu du roi de France qu'il fasse intervenir ses Armagnacs contre les Confédérés.

L'aspiration à la liberté, dans la jeune Confédération, se faisait aussi de plus en plus forte et les succès remportés dans ce sens ne pouvaient échapper aux voisins des cantons primitifs. A Fribourg, on ne pouvait être insensible à la montée de leur puissance et à leur audacieux dynamisme. Berne se lançait dans une politique de grande puissance et, visant à l'ouest, ne pouvait que se heurter au Bourguignon. C'est donc sans se faire prier que Fribourg, fondée par des ducs alémaniques, devenue savoyarde en 1452, se joignit à sa sœur Zaehringienne d'Outre-Singine pour défaire le Téméraire à Morat. L'alliance de Fribourg avec les Confédérés naissait à la pointe des piques et des halberdes.

Ainsi, 1481 est la suite nécessaire de 1476. Si Fribourg a été admise dans l'alliance, c'est que les Fribourgeois d'alors n'hésitèrent pas à porter les armes et à s'en servir vaillamment aux côtés de ceux qui sont aujourd'hui nos frères sous la bannière à croix blanche.

Une longue tradition militaire se créait. Elle est aujourd'hui toujours aussi vive. C'est pour en témoigner, c'est pour témoigner aussi de l'attachement du peuple fribourgeois à son armée que nous avons voulu les «Journées militaires du 500^e».

RMS: Si l'on comprend bien, les «Eidgenossen» sont, comme on le traduit, des Confédérés et, comme on devrait le dire, des compagnons jurés. Que représente de nos jours l'apport fribourgeois sur le plan militaire?

Br C. Notre canton, avec ses 181100 habitants, représentant donc le 2,9% de la population suisse, incorpore à l'armée un contingent annuel de quelque 1400 recrues, soit le 3,6% du recrutement fédéral annuel. Au recrutement de 1980, le taux d'aptitude atteignit le chiffre remarquable de 89,6% (moyenne suisse: 88,1).

Les conscrits fribourgeois entrent pour le 56% dans les rangs de l'infanterie. Ce sont eux qui constituent la substance de nos deux régiments d'élite cantonaux: le rgt inf 1, dont les deux bataillons de fusiliers 17 et 101 proviennent de la partie alémanique du canton; le rgt inf mont 7, formé des bataillons de fusiliers 14, 15 et 16. Quant au reste du contingent, soit le 44%, nous le retrouvons évidemment dans toutes les formations de troupes fédérales.

Plaçons-nous sur un autre plan et remarquons que Fribourg apporte une contribution équitable à l'infrastructure militaire du pays. Si les terrains acquis par la Confédération à des fins militaires n'excèdent pas 0,85% de la surface cantonale, on y trouve nombre d'installations à buts militaires offrant quelque 850 places de travail. La Confédération déverse ainsi dans

notre canton, annuellement, une masse de salaire de 37,6 Mio de francs.

Si nous passons en revue cette infrastructure militaire, il faut citer (chiffres de 1980):

- les deux grands parcs automobiles de Grolley (136 postes de travail, 50 places d'apprentissage) et de Romont (277 employés)
- l'arsenal cantonal de Fribourg (74) et l'arsenal fédéral de Bulle (149)
- la place d'armes de Fribourg, avec la caserne de la Poya pour les troupes de transmission d'infanterie et la caserne de la Planche pour les troupes du soutien
- la place d'armes de Drogens où sont instruits les cyclistes et les formations antichars équipées du nouveau «DRAGON»
- le camp polyvalent du lac Noir
- le camp et la place de tir de DCA de Grandvillard.

Nos Préalpes offrent des places de tir réputées et l'on peut se demander comment se pratiqueraient l'ensemble des tirs de combat des écoles de recrues et des cours des troupes de Suisse occidentale sans la région du lac Noir et celle de la Haute-Veveyse.

N'oublions pas enfin que c'est sur territoire fribourgeois, à Sugiez, que s'est construit le centre d'instruction de la protection civile au service des cantons de Neuchâtel et de Fribourg.

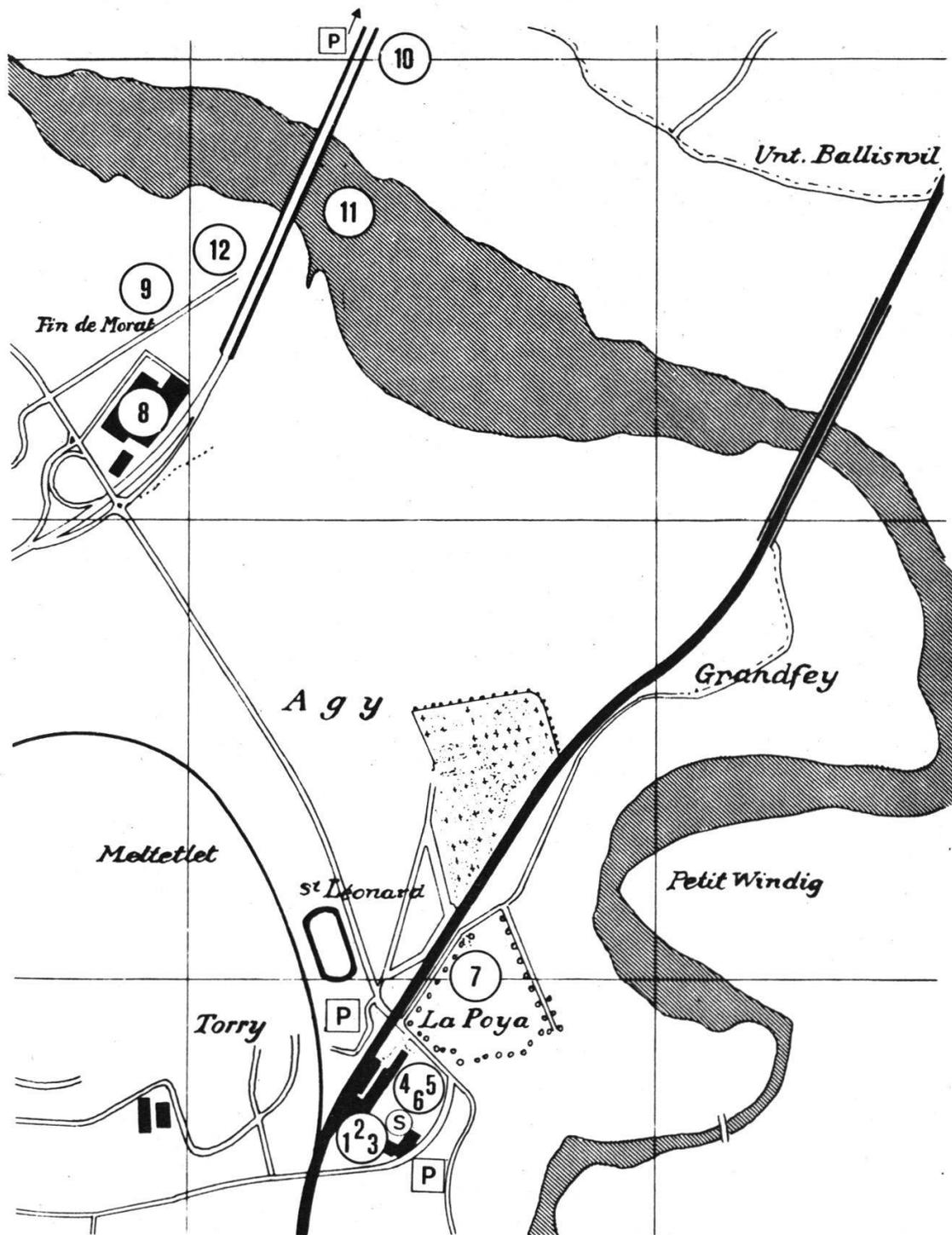
RMS: Vous travaillez actuellement à la préparation de «journées militaires» dans le cadre du 500^e de l'adhésion de Fribourg au collectif fédéral. Quelle en est la conception, quels en seront les acteurs, quel en sera le déroulement?

Br C. Relisons d'abord, si vous le voulez bien, les objectifs que nous nous sommes fixés:

- témoigner, à l'occasion du 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, du lien qui a de tout temps uni le citoyen au soldat, le peuple fribourgeois à son armée
- permettre à chacune et à chacun de se rendre compte concrètement des sacrifices consentis dans le domaine de la défense nationale
- offrir à la jeunesse une possibilité de s'informer librement sur les particularités des moyens qui composent l'armée moderne d'aujourd'hui.

A l'origine, l'objectif global — il l'est resté — consistait à rappeler aux Fribourgeois, en cette année jubilaire, que Fribourg et la Suisse ne se conçoivent pas en tant qu'Etat sans l'armée de milice, garante — parmi

DISPOSITIF DES JOURNÉES MILITAIRES



- 1 Protection civile
- 2 Aviation - Défense contre avions
- 3 Transmissions
- 4 Troupes sanitaires
- 5 Service complémentaire féminin
- 6 Gendarmerie d'armée
- 7 Infanterie
- 8 Troupe de soutien

- 9 Artillerie
- 10 Troupes mécanisées
- 11 Génie
- 12 Protection aérienne
- S Stand d'information Association suisse de sous-officiers (ASSO)
- P Place de parc

d'autres — de l'existence et de l'indépendance de notre pays, raison d'espérer en l'avenir et moyen de survivre en cas de guerre.

L'armée devait donc se présenter à Fribourg en 1981; l'armée dans son ensemble, en plus de nos régiments cantonaux qui, eux, se manifesteraient séparément par un défilé (rgt inf 1) et une journée interarmes (rgt inf mont 7).

L'objectif fixé, celui-ci constituera dès lors la «mission» des organisateurs, elle-même sujette aux autres termes familiers de l'appréciation de la situation:

- de quels moyens disposons-nous?
- sur quels terrains pourrons-nous opérer?
- à quel moment appellerons-nous le peuple fribourgeois à s'approcher de notre armée?

Dans un sain esprit de prévoyance, nos autorités militaires avaient planifié à temps le CR 81 d'un fort contingent de troupes du corps d'armée de campagne 1 relevant de plusieurs armes et appartenant essentiellement à la division de campagne 2. Je tiens à remercier ici les commandants du CA camp 1, de la div camp 2 et de la zone ter 1: dans un généreux esprit confédéral, ils ont accordé aux organisateurs les moyens propres à réaliser ces journées et n'ont pas ménagé leurs conseils. Le chef de l'instruction de l'armée, pour sa part, fit en sorte que certains moyens que nous souhaitions présenter et qui ne pouvaient être fournis par les troupes du CA camp 1 le soient par des écoles de recrues.

Un comité d'organisation se mit alors à l'œuvre. Il commença par se donner la forme d'un véritable état-major de commandement avec son chef, son sous-chef EM «Opérations» et ses chefs de service, chacun de ceux-ci ayant à préparer et à ordonner la présentation d'une «arme» déterminée. Nous avons choisi la formule «Journée portes ouvertes», étalée sur deux jours, du vendredi 11 septembre, après-midi au samedi 12 septembre, 16 heures.

Nous voulons offrir au spectateur non seulement la possibilité de «palper du matériel» très moderne, voire de dernier cri, mais d'assister à sa mise en œuvre par des démonstrations qui se produiront à des heures déterminées. Démonstrations attrayantes, possibilité de manipuler, de tirer aux appareils de simulation (chars, DRAGON), de rouler en char de grenadiers, de naviguer avec les sapeurs sur la Sarine, et j'en passe. L'ensemble de ce programme extrêmement riche fait l'objet d'un libretto que nous publierons en temps utile et remettrons gratuitement aux visiteurs. Le Guide officiel des fêtes du 500^e, pages 106 à 109, renseigne déjà assez bien sur le programme que nous sommes en train de peaufiner.

RMS: De votre réponse, on peut retirer l'impression qu'une telle commémoration ne saurait être complète avec le seul apport de l'armée. Vous y avez associé la protection civile. Comment sera-t-elle mise en valeur et comment la comprenez-vous dans le cadre de ces journées?

Br C. Une défense nationale moderne ne se conçoit pas sans la protection civile, protection matérielle contre les armes de destruction massive, mais aussi facteur de maintien du moral de notre population en cas de guerre ou de catastrophe. Si nous avons voulu — voyez nos objectifs — faire saisir l'ampleur des sacrifices consentis dans le domaine de la défense nationale, nous ne pouvions taire les efforts accomplis pour la protection des civils. La ville de Fribourg n'est pas en reste. Ce qu'elle a réalisé dans le quartier de Sainte-Agnès proche de la caserne de la Poya mérite que cela soit su.

Là aussi les portes seront grandes ouvertes pendant deux jours à des spectateurs qui seront nombreux à s'étonner!

RMS: Votre entreprise s'adresse au grand public. En quelle manière, d'après vous, intéresse-t-elle les officiers du canton et, bien entendu, ceux de la Suisse romande et d'ailleurs?

Br C. Certes, nous voulons interpeller le public fribourgeois et celui des cantons voisins, mais l'officier désireux de se documenter sur les armes qui ne lui sont pas familières, en particulier sur les dernières nouveautés introduites à l'armée, y trouvera son compte. Il rencontrera sur chaque chantier d'exposition ou de démonstration un commentateur avisé, à même de lui fournir toutes informations utiles.

La visite des officiers de notre canton et des cantons voisins n'est pas seulement conseillée: elle est vivement attendue! Elle sera de plus, j'en suis sûr, l'occasion d'agréables contacts.

RMS: Question encore, terre à terre peut-être, comment de telles journées sont-elles matériellement réalisables?

Br C. Terre à terre sans doute, mais judicieuse à l'heure où l'on prêche les économies à l'armée comme ailleurs dans le ménage fédéral (mais quand ne les prêche-t-on pas!). Nous ne grèverons pas les finances du DMF, puisque nous avons fait venir à Fribourg des troupes en cours de répétition dans la région ou, dans une moindre mesure, des détachements fournis par des écoles de recrues. Ces troupes en service émargent au budget habituel

et les moyens qu'elles engageront à Fribourg sont ceux qui leur sont alloués par les tableaux de dotation des écoles et des cours. Quelques renforcements, toutefois, sont dus à la compréhension de l'un ou l'autre office fédéral.

On pourrait regretter le temps pris sur les heures d'instruction des troupes engagées. En fait, les démonstrations répétées qu'elles présenteront pendant ces deux jours seront pour la plupart des cadres et soldats autant d'occasions de s'exercer à leurs armes et appareils.

Des dépenses annexes sont toutefois inévitables (publicité, édilité). C'est là que la solidarité des officiers suisses s'est manifestée. Sollicités, nos camarades exerçant une profession industrielle ont obtenu de la maison qui les emploie, moyennant la parution d'une annonce-réclame dans notre libretto, de substantielles contributions.

Qu'ils en soient ici vivement remerciés. Mais il est une énorme contribution, déterminante, qu'il n'est pas possible de mettre en chiffre: c'est celle des officiers, sous-officiers et SCF qui ont accepté de faire partie du Comité d'organisation, devenu, je me répète, un véritable état-major.

Elles et eux ne présentent pas de facture, pas plus que les membres des sociétés militaires du canton de Fribourg qui s'apprêtent à apporter leur concours à la bonne marche de la manifestation.

Tant de bonnes volontés, tant de volonté tout court ne sont-elles pas une garantie de succès?

RMS: On ne peut que souhaiter, cela va de soi, pleine réussite à ces journées. Ce sera un témoignage de camaraderie envers les organisateurs et d'intérêt à l'égard de la troupe que d'y participer. ■

Le parti divise, l'association unit.

GONZAGUE DE REYNOLD